



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 22-2015 - Séance du 30 novembre 2015- Orale

PREAVIS No 04/2012 concernant le projet d'aménagement d'un giratoire au « Rio-Gredon » sur la route cantonale No 743 b et les travaux annexes

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Ce préavis est maintenant bouclé. Il prévoyait une dépense totale de CHF 721'000.- qui a pu être réduite à CHF 547'563.65, soit CHF 173'346.35 en dessous du montant prévu.

Comme annoncé dans les conclusions du préavis, la dépense de CHF 128'281.40 a été comptabilisée dans les dépenses courantes sur le compte 430.3142 Entretien des routes. Elle concernait l'aménagement du bas de la route du Pré-au-Blanc.

La dépense de ce poste, devisée à CHF 175'000.- est inférieure de CHF 46'718.60 par rapport au préavis.

Quant au giratoire proprement dit, les coûts se sont montés à CHF 419'282.25. Les travaux ont été réalisés selon le préavis et la participation des communes partenaires a été encaissée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
A. Bovay



Le Secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 26 octobre 2015

M. Claude Schwab, Municipal délégué

Copie au Bureau du Conseil communal